



**MAIRIE DE BUSSIÈRES**

**PROCÈS VERBAL n° 04/2023  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 19 septembre 2023 à 20h00**

L'an deux mil vingt-trois à 20h00, le mardi dix-neuf septembre, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dominique MACHURÉ, Maire,

**Conseillers présents :**

MM Louis CERLE, Jean-Luc RONDEAU, Éric DESPRES, Florent VALLÉE, François BAYLE,  
Mmes Céline D'HOKER, Patience AMEDJI, Nathalie CHAVES, M. Jean-Charles MENTA

**Ont donné pouvoir :**

M. Patrick SALA à M. Jean-Luc RONDEAU,  
Mme Sophie RANSON à Mme Patience AMEDJI

**Absents non excusés :**

MM. Sébastien DUBOIS

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint

**Monsieur Louis CERLE est désigné secrétaire de séance.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des procès verbaux des 4 avril et 9 juin 2023,
2. Convention de l'antenne TOTEM ORANGE,
3. Dossier feux tricolores « récompense » - « Rue de la Ferté Sous Jouarre »,
4. Devis élagage des arbres de la place et du cimetière,
5. Animation d'un atelier numérique,
6. Noël de nos Aînés et des enfants,
7. Vœux du Maire,
8. Affaires diverses.

**1 - Approbation des procès verbaux des 4 avril et 9 juin 2023**

Monsieur le Maire donne lecture des procès verbaux des séances du Conseil Municipal des mardi 4 avril et vendredi 9 juin 2023 qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

**2 – Convention de l'antenne TOTEM ORANGE**

Monsieur le Maire informe que la convention de la mise en place de l'antenne TOTEM ORANGE n'a pas été reçue à ce jour, comme annoncé. La délibération est donc reportée.

### **3 – Dossier feux tricolores « récompense » - Rue de La Ferté Sous Jouarre**

Monsieur le Maire donne lecture du mail de l'Agence Routière Départementale qui informe que la subvention des feux tricolores « récompense » sera sur la base de deux feux et non quatre comme mentionné dans le projet initial.

### **4 – Devis : élagage des arbres de la place et du cimetière**

Monsieur le Maire Présente deux devis concernant l'élagage des tilleuls de la place à l'angle de la Rue de La Ferté Sous Jouarre et de la Rue d'Orly et les bouleaux du cimetière.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de conserver le devis de la société Olivier Paysages, d'un montant de 2.760,00 € TTC.

### **5 – Animation d'un atelier numérique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie propose d'organiser un atelier concernant la découverte de l'ordinateur afin de rendre les usagers autonome. Monsieur le Maire prendra rendez-vous avec les organisateurs afin de convenir de dates. Cet atelier se déroulera en 5 sessions.

### **6 – Noël de nos Aînés et des enfants**

Afin d'organiser l'annuel goûter de nos Aînés, la date du mardi 19 décembre 2023 a été retenue. Une demande sera faite auprès de Mme BUCHARD afin que les enfants de l'école de Bussières viennent chanter. Le nombre de personnes de + de 65 ans s'élève à 60.

Concernant les cadeaux de Noël des enfants, l'achat sera réalisé comme les années précédentes auprès du magasin Leclerc.

### **7 – Vœux du Maire**

La date du dimanche 14 janvier 2024 a été retenue pour les Vœux du Maire et déguster la galette des Rois. Une demande sera faite auprès de l'école de musique de La Ferté Sous Jouarre afin d'animer cette manifestation.

### **12-Affaires diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'une demande de vente ambulante de burgers exercée en food truck a été déposée en Mairie. Elle aura lieu les vendredi soir de 18h à 22h sur la petite place à l'angle de la Rue de La Ferté Sous Jouarre et de la Rue d'Orly. Le conseil Municipal émet un avis favorable,

- que les travaux au cimetière vont avoir lieu courant octobre. Un arrêté municipal sera pris afin de fermer le cimetière pendant la réfection des allées,

- que les travaux de changement de portes et fenêtres ainsi que la peinture intérieure de l'école interviendront pendant les vacances de la Toussaint.

Effectivement, ils n'ont pas pu être réalisés cet été car le bas des murs était détérioré par l'humidité. Benoît et Monsieur le Maire ont effectué la rénovation de l'ancienne classe courant le mois de juillet,

- que l'achat d'un tracteur-tondeuse est impératif pour l'année 2024,

- que des incivilités ont été effectués courant les mois d'été au terrain de jeux de Bois Martin et aux abords de l'Eglise. Bouteilles brisées, panneau d'entourage cassé du parc à jeux de enfants, vélo d'enfant détérioré.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15

**Louis CERLE**  
Secrétaire de séance

**Dominique MACHURÉ**  
Maire